

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: 32 (2020)
Heft: 126: Salut la science, qu'apprends-tu de la crise?

Artikel: "Qu'un nombre si élevé de subventions ait un effet négatif devrait faire réagir"
Autor: Bieri, Atlant / Gubler, Lena
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-918484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Entre nature et société

Lena Gubler est géographe à l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) à Birmensdorf. Ses travaux la placent au carrefour entre nature et société. Ces 18 derniers mois, elle a travaillé sur les effets du système suisse de subventions sur la biodiversité.

«Qu'un nombre si élevé de subventions ait un effet négatif devrait faire réagir.»

La Suisse subventionne la construction routière, l'agriculture, l'énergie hydraulique et d'autres secteurs à hauteur de milliards de francs par an. Une manne fatale pour la biodiversité.

Texte Atlant Bieri Photo Gabi Vogt

Lena Gubler, votre étude sur les incitations préjudiciables par des subventions semble représenter une montagne de travail. Comment avez-vous procédé?

Nous avons tout d'abord enregistré l'état de la biodiversité dans différents habitats et analysé pourquoi un habitat en particulier était perturbé, pollué ou fragmenté. Cela nous a conduits vers les moteurs ou les causes. Puis nous avons examiné lesquels de ces moteurs étaient subventionnés. Il a fallu analyser des documents et des comptes annuels, consulter des offices fédéraux et discuter avec des expertes et des experts. Nous avons par ailleurs lancé un appel public aux spécialistes pour qu'ils nous annoncent les subventions de leur région.

Qu'avez-vous découvert?

Le montant des subventions qui ont un effet nuisible partiel ou total sur la biodiversité se monte à 40 milliards de francs au moins par an. C'est 30 à 40 fois plus que la somme des mesures d'encouragement. Il est aussi apparu que les effets des moteurs sur la biodiversité étaient très complexes.

Qu'entendez-vous par «complexes»?

De nombreuses subventions présentent d'importants conflits d'intérêts avec d'autres objectifs politiques ou entre les différentes préoccupations environnementales. Parfois, une subvention favorise la protection de l'environnement, mais ses effets secondaires nuisent à la biodiversité.» Prenez par exemple les petites centrales hydrauliques, très soutenues dans le cadre de la stratégie énergétique. Si la force hydraulique remplace l'énergie fossile, c'est bon pour le climat et donc pour la biodiversité. Mais en raison de ce soutien marqué, presque tous les ruisseaux de montagne sont découpés en segments par de telles installations. Les poissons ne peuvent plus descendre ou remonter les cours d'eau et sont pratiquement incapables de se reproduire.

Des voix s'élèvent depuis longtemps pour demander l'abrogation de telles subventions. Pourquoi la Confédération n'a-t-elle pas encore agi?

En ratifiant la Convention sur la diversité biologique, la Suisse s'est engagée à supprimer ou à rediriger les subventions préjudiciables d'ici à 2020. A ce jour, il n'existait cependant pas d'analyse aussi complète que la nôtre. C'est pourtant la base d'un changement de méthode. De plus, de nombreuses subventions existent depuis très longtemps déjà, de sorte que cela peut être perçu comme la norme, voire comme un droit. L'impôt sur les huiles minérales le montre bien: il n'a plus été adapté au renchérissement depuis les années 1990, car la population attend que l'essence, et donc le trafic routier, ne soit pas coûteuse.

Peut-on parler ici de subventions, alors que le trafic routier couvre ses dépenses par les recettes des taxes routières?

Nous parlons, pour préciser, d'une incitation financière dommageable. L'affectation obligatoire des taxes routières est particulièrement rigide en Suisse. La taxe sur les huiles minérales ou celle sur les routes nationales (vignette autoroutière), par exemple, alimentent essentiellement le fonds routier, qui permet en principe de construire davantage de routes. Si les taxes étaient versées dans la caisse fédérale générale, d'autres tâches de la Confédération pourraient être financées. Ou alors, une directive serait nécessaire pour que les fonds à affectation obligatoire puissent davantage servir à réduire les effets négatifs du trafic routier, par exemple en couvrant certains tronçons routiers en cas de besoin.

Les principaux constats

Depuis des décennies, la biodiversité diminue continuellement en Suisse. Plus d'un tiers des espèces animales et végétales et près de la moitié de tous les **types d'habitat** sont désormais menacés. Les subventions de l'Etat sont un moteur important de cette évolution, soit l'argent pour promouvoir par exemple la construction de routes ou la détention de bovins. Cela inclut également **les avantages fiscaux** pour la propriété privée du logement.

Dans une vaste étude, le WSL, associé au Forum biodiversité suisse et à l'Académie suisse des sciences naturelles (SCNAT), a évalué quelles subventions entraînaient des **dommages collatéraux** en matière de biodiversité. Ont été examinés les transports, l'agriculture, l'exploitation forestière, la production et consommation d'énergie, le tourisme, l'urbanisation, l'élimination des eaux usées et la protection contre les crues.

Le résultat déçoit: le total des subventions nuisibles serait d'au moins 40 milliards de francs par an. En comparaison, la biodiversité n'est soutenue qu'avec une fraction de ce montant.

Parlons de l'agriculture: la production alimentaire n'est-elle pas un enjeu primordial, qui passe avant la biodiversité?

La production agricole et donc également la sécurité de l'approvisionnement dépendent à moyen terme de la biodiversité. Si nous ne parvenons pas à mettre un terme à la perte de diversité des êtres vivants, nous perdrons la fertilité des sols, la pollinisation ou l'eau potable propre. Dès lors, les rendements vont également diminuer.

Quelles sont les subventions agricoles particulièrement dommageables?

En premier lieu, celles qui incitent à la détention de grands cheptels. Actuellement, il y a trop de bétail, aussi en raison des énormes quantités d'aliment concentré pour animaux importées. Cela conduit à une surcharge d'azote dans les écosystèmes suisses, ce qui nuit à la biodiversité à grande échelle.

Quelles sont les principales recommandations de votre étude?

Qu'un si grand nombre de subventions ait des effets négatifs sur la biodiversité devrait inciter à réagir. La diversité de la faune et de la flore devrait être mieux prise en compte dans les différents secteurs et dans les objectifs politiques. De nombreux dommages pourraient être évités si l'octroi des subventions était lié à certaines conditions. Les subventions devraient aussi être limitées dans le temps pour éviter qu'elles ne deviennent la norme.

Dans quels domaines serait-il plus facile de modifier la pratique en matière de subventions?

Les taxes de stationnement à prix coûtant sur le domaine public pourraient être faciles à réformer. Et certaines des nombreuses déductions fiscales possibles en matière de propriété de logement pourraient être rapidement éliminées, notamment la réduction de la valeur locative en cas de sous-utilisation. Disons globalement que l'on pourrait agir rapidement au niveau des possibilités de déductions fiscales.

Atlant Bieri est journaliste scientifique indépendant à Pfäffikon (ZH).